

LES ARCHERS DU STADE AURILLACOIS



VOUS INVITENT A LEUR TIR EN SALLE 2 X 18 MÈTRES
QUALIFICATIF POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le Dimanche 6 Janvier 2019

AU GYMNASSE MARIE MARVINGT

COMPLEXE SPORTIF DE PEYROLLES (DIRECTION LE PUY MARY) À AURILLAC

HORAIRES	MATIN	APRES-MIDI
Ouverture du greffe	8 h 15	12 h 15
Echauffement 30 minutes	8 h 45	12 h 45
Début des tirs	9 h 30	13 h 30
Résultats et remise des prix	Vers 17 h 00'	

INSCRIPTIONS	1 DEPART	2 DEPARTS
ADULTES (S-V-SV)	10 €	16 €
JEUNES (B-M-C-J)	8 €	12 €

➤ **CONTACT POUR LES INSCRIPTIONS : AVANT LE VENDREDI 4 JANVIER 2019 - 18 H**

Mail : jacques.maure@aliceadsl.fr - Tél. Jacques MAURÉ : 06 83 41 06 17

Il est demandé aux archers du secteur d'AURILLAC de s'inscrire, en priorité, le matin.

➤ **REGLEMENT :** Volées de 3 flèches AB/CD blasons de 40 ou 60 et tri spots pour les arcs à poulies.

Les Archers classiques peuvent tirer sur **tri spot** sur demandes **lors de l'inscription**.

➤ **RECOMPENSES INDIVIDUELLES** aux 3 premiers de chaque catégorie
Coupes **et** médailles pour les catégories B-M-C-J et **les catégories S1-S2-S3 si au moins 3 compétiteurs.**

➤ **RECOMPENSES A LA MEILLEURE EQUIPE DE CLUB** (équipes poulie, classique et arc nu) adulte et jeune (B.M.C.J.) **si au moins 2 équipes d'engagées.**

Les équipes seront déposées au greffe avant le début du concours

➤ **ARBITRES:** Jean Pierre DIMOYAT – Géraldine BENECH – Nicolas TISON

Licence 2018-2019 (papier, dématérialisée) ou pièce d'identité à présenter au greffe.

Tenue blanche ou de club et chaussures de sports obligatoires

BUVETTE ET SANDWICHES SUR PLACE